



## COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **La MRC de Beauharnois-Salaberry lauréate du Prix Performance 2018 pour l'efficacité de son Fonds Local de Solidarité (FLS)**

(Beauharnois – Le 21 novembre 2018) Alors qu'elle avait été l'une des 3 MRC finalistes l'an dernier, cette fois-ci aura été la bonne pour la MRC de Beauharnois-Salaberry, alors qu'elle a été déclarée le 16 novembre dernier au Palais Montcalm à Québec lauréate et grande gagnante du Prix Performance 2018 des Fonds locaux de solidarité (FLS) de la FTQ.

#### **- Un rendement régional qui s'est démarqué -**

Cette reconnaissance adressée à la MRC résulte de l'excellente performance du Fonds Local de Solidarité (FLS) géré dans la collectivité au cours des 5 dernières années par le Centre Local de Développement (CLD) Beauharnois-Salaberry.

En effet, via cette enveloppe de soutien financier, le CLD a pu soutenir sur son territoire pas moins de 54 projets totalisant 1,4 million de dollars d'investissements et dans le cadre desquels le FLS a affiché un rendement moyen dépassant les 3 % au cours des cinq dernières années.

D'ailleurs, parmi les critères d'évaluation, le réseau des FLS considérait les Fonds ayant dépassé annuellement le nombre moyen de dossiers financés par l'ensemble du réseau, et ce, pendant au moins 3 des 5 dernières années. Le nombre moyen de dossiers financés, le rendement moyen et l'utilisation des sommes disponibles figuraient aussi parmi les critères d'évaluation.

Grâce à cette feuille de route, la MRC et le CLD Beauharnois-Salaberry ont donc pu se distinguer à l'échelle du Québec et susciter la faveur du panel d'attribution, au côté des 2 autres MRC finalistes, celles des Basques et de Brome-Missisquoi.

Comme le déclare M. Éric Desaulniers, directeur général de Fonds locaux de solidarité FTQ, « *La performance n'a rien à voir avec la grandeur du territoire ou le nombre d'habitants d'une MRC. La performance dépend des gens en place qui ont à cœur de contribuer au développement des entreprises de leur milieu, qui se soucient de la pérennité de leurs fonds d'investissement et qui mettent en place de bonnes pratiques de gestion* ».

**- Bravo au CLD Beauharnois-Salaberry -**

Comme l'affirmait madame Maude Laberge, préfète de la MRC de Beauharnois-Salaberry, à l'occasion de l'obtention de cette distinction, « *Ce succès, on le doit en grande partie au travail exceptionnel des artisans du développement que forme l'équipe de conseillers au CLD, de même qu'à l'implication et au professionnalisme des membres de tous les secteurs d'activités de la communauté qui siègent au sein du comité d'investissement* ».

« *Voilà qu'aujourd'hui, après plus de 25 ans, ce Fonds contribue toujours à soutenir les entrepreneurs de notre territoire dans les différents stades de leur développement. Leur succès fait clairement la démonstration de la vitalité économique de nos entreprises et de notre région. Encore une fois, bravo et félicitations à notre CLD et à tous ceux et celles du territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry à qui revient le mérite de nous avoir permis d'obtenir cet honneur* » de commenter pour sa part M. Bruno Tremblay, président du CLD Beauharnois-Salaberry et maire de Beauharnois.

Nous rappelons en terminant que le CLD Beauharnois-Salaberry met à la disposition des entreprises d'ici, trois autres fonds (FLI, RTA et FAFR) pour financer leurs projets.